



votre argent

Mon logement me rapporte un peu, beaucoup...

Propriétaire, savez-vous que votre habitation peut vous permettre d'arrondir vos fins de mois ? Tous nos bons tuyaux.

Je le loue en meublé

J'ai un deux-pièces dans une grande ville, une villa avec piscine, un appart à la mer.
Je peux le louer à la semaine ou au mois pendant mes vacances.

Comment je fais Je dépose une annonce sur les sites www.papvacances.fr, www.fnaim-vacances.com ou je le confie à une agence immobilière spécialisée.

Ça me rapporte Entre 10 et 100 € le mètre carré par mois selon la saison, le standing et la situation du logement.

Je dois déclarer les revenus perçus et en reverser de 10 à 30 % à l'agence.

Pensez-y! Louer une cave ou un parking, quand la copropriété le permet, ça peut aider.

Je rentabilise une chambre

J'ai une chambre de 9 m² au minimum avec une salle de bains.

Je peux la louer à un étudiant ou l'échanger contre des services à domicile (ménage, courses, préparation des repas...).

Comment je fais Je passe une annonce sur www.location-etudiant.fr ou je contacte l'Accueil familial des jeunes étrangers (www.afje-paris.org). Et pour trouver un étudiant serviable, je m'adresse à une association : Le Pari solidaire au 01 42 27 06 90 et sur www.leparisolidaire.fr, Concorda Logis à Montpellier au 04 67 54 95 12 et sur www.concordalogis.com ou Le Temps pour

toit à Nantes au 02 40 29 14 82, à Angers au 02 41 23 13 31 ou sur www.letempspourtoit.fr.

Ça me rapporte Entre 350 et 800 € par mois ou des services.

Je dois rédiger un bail. En revanche, je n'ai rien à déclarer si la

chambre constitue la résidence principale du locataire et si le loyer annuel, hors charges, n'excède pas 163 € en Ile-de-France et 118 € dans les autres régions (tarifs 2007).
Pensez-y! Autre formule possible, la chambre d'hôtes facturée en moyenne 50 € par nuit.

J'en fais un lieu de tournage

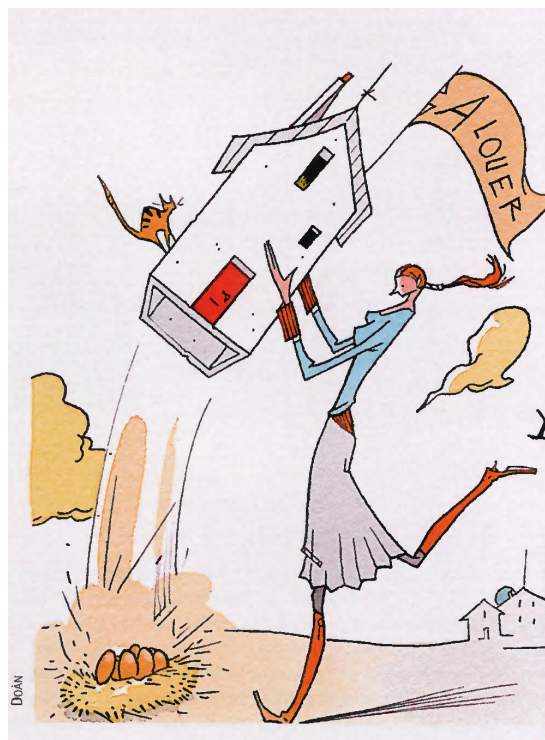
J'ai un grand appartement (au minimum 100 m²) facile d'accès, une maison divine à Paris ou dans une grande ville de France.

Je peux proposer mon logement à une agence spécialisée dans la location de décor naturel utilisé pour les séries télévisées, les spots publicitaires ou les clips : www.2000lieux.com ou www.miresparis.com.

Comment je fais J'envoie des photos par mail ou par courrier et j'attends qu'une équipe vienne en repérage.

Ça me rapporte 1 500 € par journée de tournage et environ 700 € par journée de prises de vues, moins, en moyenne, 15 % de commission pour l'agence.

Je dois m'attendre à voir débarquer une foule de gens chez moi. Parfois aussi à de



menus dégâts pris en charge par l'agence.
Pensez-y! Faites relooker votre logement à l'œil. Certes, les places sont chères, mais on ne perd rien à essayer. Contactez, pour D&Co (M6), le 3606 (0,34 €/min hors coût éventuel opérateur), pour *Question maison* (France 5), connectez-vous sur www.france5.fr/questionmaison/, rubrique « SOS Maison Recrutement », et pour *Téva déco*, sur www.teva.fr, rubrique « Teva déco ».

Je le mets en colocation

J'ai une maison trop grande, des mensualités trop élevées, envie de compagnie...

Je peux partager mon habitation via une agence spécialisée ou une annonce sur un site de colocation : www.colocation.fr ou www.appartager.com.

Comment je fais J'établis un bail à l'intention de mon colocataire, dans lequel je fixe le montant des quotes-parts pour l'eau, l'électricité et le gaz.

Ça me rapporte Entre 400 et 1 000 € par mois selon le logement.

Je dois apprendre à partager, prendre à ma charge certains travaux (changement de chaudière, de fenêtre...) et accepter que la chambre soit repeinte en jaune canari.

Pensez-y! Pour économiser le prix d'un hôtel lors de vos prochaines vacances, vous pouvez aussi troquer votre logement contre celui d'un autre. Il suffit de vous adresser à une bourse d'échange comme Intervac au 0 820 888 342, (0,09 €/min) et sur www.intervac-online.com ou Homelink au 04 42 27 14 14 et sur www.homelink.org.

LAURENCE OLLIVIER

Merci à Caroline Wietzel, à M^e Ghislain Declercq, notaire à Henrichemont (18), à Cyril Sabatié, directeur du service juridique de la Fnaim.

Diviser son appart, pourquoi pas ?

Si vous avez besoin d'argent, c'est peut-être la solution. Par exemple, vous pouvez transformer votre 100 m² en un trois-pièces de 70 m² et un deux-pièces de 30 m², découper votre maison en appartements ou

vendre une partie de votre terrain. Non seulement ça vous rapporte un joli pactole mais, en plus, vous économisez des charges. En pratique, il faut évaluer la faisabilité de votre projet. Il est aussi impé-

ratif de vous renseigner sur les contraintes fixées par le règlement de copropriété, par le bâtiment (écoulement des eaux, accès...) et/ou le PLU (plan local d'urbanisme). Vous ne voulez pas vous dessaisir d'une partie de votre

bien ? Voici d'autres idées à creuser. Si vous êtes propriétaire d'un terrain, vous pouvez y installer un panneau publicitaire (rente variable) ou une antenne de téléphonie mobile (de 2 000 à 15 000 €/an).